

L'institution scolaire

Fiche 6

2 Les valeurs et les principes de l'école

E) Quelques repères historiques de l'école

⊙ L'école Républicaine a eu une naissance difficile (1791-1905)

=> **A cause d'un affrontement** : Le 19^{ème} siècle est marqué par une lutte incessante entre **les révolutionnaires** qui souhaitent une école publique, gratuite et laïque et **l'Eglise** qui est prête à tout pour garder le contrôle de l'école. Ce n'est qu'une fois la 3^{ème} République (1870-1940) mise en place que le projet des révolutionnaires verra le jour.

=> **A cause d'une longue série de textes officiels parfois difficilement praticables** :

3 grands projets audacieux :

- **Le projet Talleyrand en 1791** : c'est une curiosité de cet ancien évêque. Il y a d'abord une volonté de définir l'éducation, à quoi peut-elle servir ? A rendre libre et heureux. Pour cela, il faut développer toutes les qualités, il faut un développement harmonieux, des capacités physiques, morales... Le plan prévoit la gratuité pour l'enseignement primaire mais ni obligation, ni laïcité. Ce plan est abandonné au profit d'un autre plan.
- **Le projet Condorcet en 1792** : on remarque le poids des mathématiques et des sciences. Aussi, le terme de « lycée » apparaît pour la 1^{ère} fois mais dans le cas de Condorcet il désigne des établissements supérieurs. Il n'y a toujours pas d'obligation scolaire mais la gratuité a lieu à tous les enseignements. Se met en place la laïcité. Se met en place l'égalité des sexes devant l'instruction. Ce projet est aussi très vite abandonné au profit d'un autre plan.
- **Le projet de Michel LePeletier de Saint-Fargeau** : son plan sera proposé à Robespierre pendant la Convention. C'est un projet ambitieux. Les enfants doivent être élevés en commun par la République. Quand il s'agit d'une éducation commune cela va très loin puisque les enfants doivent avoir les mêmes vêtements, la même nourriture, la même instruction... Ils doivent avoir pour but : le travail manuel. Après 12 ans, il entre par concours dans d'autres écoles. Il s'agit de construire un homme nouveau. Le plan est adopté par la Convention mais ne sera jamais appliqué.

Dans la réalité, que va-t-on faire ? Il existe 3 textes :

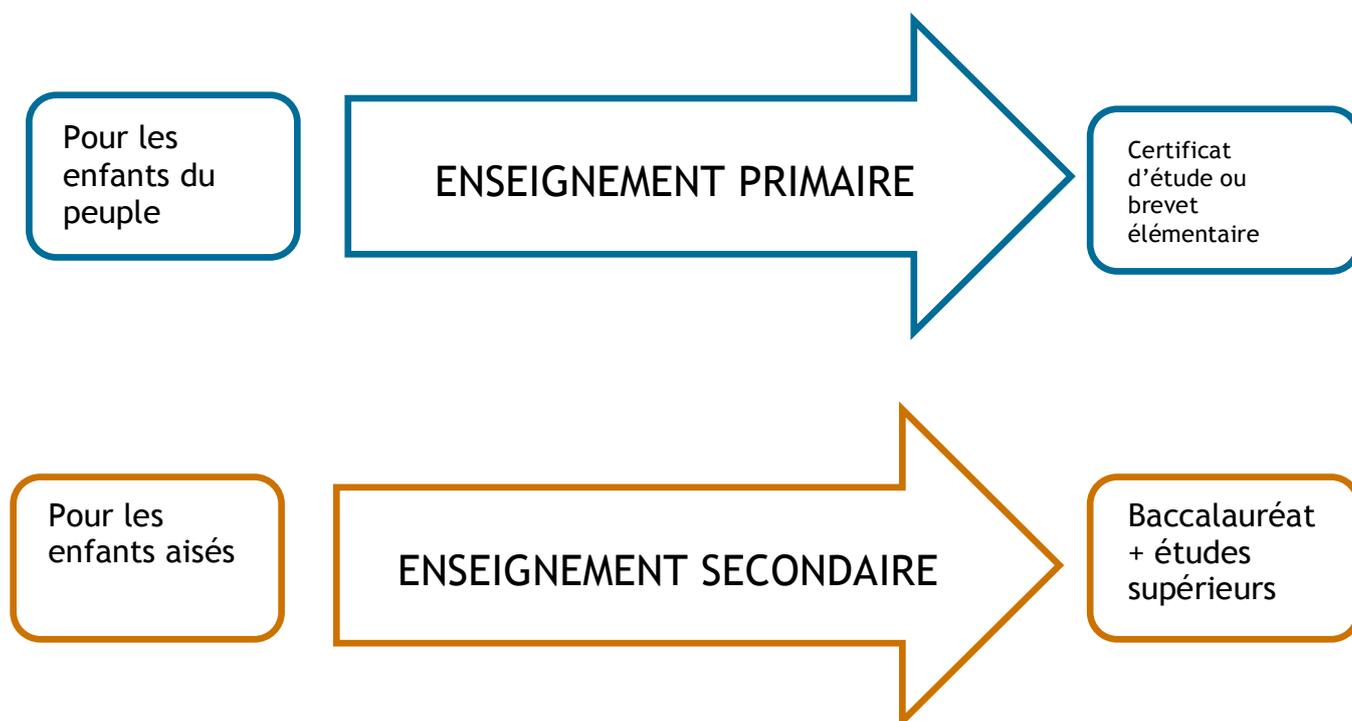
- **La loi Gabriel Bouquier de 1793** : introduit l'obligation scolaire, tous les petits français doivent aller à l'école pendant au moins 3 années consécutives. D'autre part, l'école est gratuite et les instituteurs sont rémunérés par l'Etat. C'est un plan dont la France n'a pas les moyens. Il faut vite revenir en arrière.
- **Le décret Lakanal en novembre 1794** : ce texte se substitue à la loi Bouquier. L'instruction reste gratuite mais elle n'est plus obligatoire. Les instituteurs sont rémunérés par l'Etat. Le français doit être la langue essentielle de l'enseignement.

- **La loi Daunou 1795** : l'instruction n'est plus ni gratuite, ni obligatoire. Les instituteurs sont à nouveau exclusivement rémunérés par l'Etat. Cet enseignement public esquissé par la Révolution aboutit à un échec total. Les parents n'acceptent pas ce nouvel enseignement. C'est un enseignement républicain, hostile au catholicisme. Aussi, cela était démesuré par rapport aux moyens de l'état français. Les écoles publiques sont rapidement désertées par leurs élèves. Dès 1795, de nombreux instituteurs n'ont plus du tout d'élèves. En 1798, il n'y a plus d'instituteurs publics. Au contraire, l'enseignement privé connaît un réel succès. Il prolonge celui de l'Ancien Régime.

On peut aussi retrouver toute une série de lois qui ont marqué l'histoire de l'école :

- ⇒ **1833** : loi Guizot, ouverture obligatoire d'une école de garçons dans toutes les communes de plus de 500 habitants, ouverture d'une école normale d'instituteurs dans tous les départements, création des écoles primaires supérieures, intégration des salles d'asiles, imposition de la méthode simultanée que l'on appelle aujourd'hui frontale.
- ⇒ **1867** : loi Duruy, ouverture obligatoire d'école de filles dans toutes les communes de plus de 500 habitants.
- ⇒ **1881** : loi Ferry, impose la gratuité de l'école primaire.
- ⇒ **1881**, création des écoles maternelles, elles remplacent les salles d'asiles. Elle n'est pas obligatoire mais reste laïque et gratuite.
- ⇒ **1882** : loi Ferry, l'école est obligatoire de 6 à 13 ans, les programmes sont laïcisés.
- ⇒ **1886** : loi Gobelet, les enseignants deviennent des fonctionnaires laïcs.

⊙ Le dualisme primaire / secondaire de 1905 à 1945



⊙ La massification 1945-2005

De 1945 à 1975, on assiste à un babyboom + la période des 30 glorieuses jusque 1975. Conséquence : l'école doit s'adapter aux progrès économiques, aux besoins des cadres, l'élévation sociale et culturelle de la population. C'est alors que le secondaire puis le supérieur s'ouvrent à une part croissante d'une classe d'âge. On assiste alors à une massification spectaculaire de l'enseignement.